

CHRONIQUE.

PARTIE OFFICIELLE.

La Société historique algérienne a tenu sa onzième séance générale annuelle, le 8 mars dernier.

Le Président et le Trésorier ont lu deux rapports sur la situation morale et matérielle de l'association, d'où il résulte que le progrès se continue dans les deux sens; et que, malgré une diminution — temporaire, sans doute — dans une branche du revenu, l'équilibre entre les recettes et les dépenses, auquel on est enfin arrivé, paraît devoir se maintenir dorénavant, surtout par l'adoption d'une mesure financière qui sera expliquée tout-à-l'heure.

Le Président se plaît à proclamer que cette bonne situation est dûe en grande partie au dévouement, à l'activité intelligente du Trésorier, M. Devoulx, et il demande, en conséquence, que des félicitations et des remerciements lui soient votés séance tenante, ce qui a lieu, en effet, et à l'unanimité.

A propos des finances, un membre (M. Watbled) fait observer que la majeure partie des honoraires et des correspondants sont fort en arrière pour le paiement de la cotisation annuelle de 10 fr. qui leur incombe, puisqu'étant au nombre de deux cents environ, leur apport ne figure au budget de 1866 que pour une somme de 150 fr., au lieu de 2,000 fr. qu'ils auraient dû fournir.

« Assurément, ajoute ce membre, ce n'est point mauvais vouloir de leur part; c'est plutôt une sorte de paresse que nous connaissons tous et qui fait qu'on s'abstient trop souvent d'une démarche, même utile, pour peu qu'elle oblige à réité-

» rer un déplacement en dehors de nos habitudes. Faisant donc
 » la part de cette apathie assez générale, allons au-devant de
 » ceux qui ne viennent pas à nous, et faisons recevoir leurs coti-
 » sations sur place au moyen d'un intermédiaire accrédité à
 » cet effet. »

Cette combinaison est adoptée par la Société, qui désigne M. Gugenheim pour faire ses recouvrements en dehors d'Alger. Cet honorable banquier, que l'on avait déjà pressenti à cet égard, accepte la mission dont il s'agit, à des conditions tellement modérées que son intervention devient, en quelque sorte, toute bénévole.

Aussi, la Société, reconnaissante du bon procédé de M. Gugenheim, lui adresse ses remerciements.

Grâce à la mesure financière dont il s'agit, non-seulement l'équilibre se trouve assuré dans les finances de la Société, mais on peut espérer un excédant qui augmentera sensiblement les moyens d'action.

Il est décidé, toutefois, qu'avant d'appliquer la mesure, on préviendra les personnes auxquelles elle se rapporte, par un avis spécial placé sur la couverture du n° 62 actuellement sous presse.

La Société, procédant ensuite à ses travaux ordinaires, admet comme membres résidents :

M. Louis JOURDAN, garde-mines à Alger, auteur de travaux sur la botanique, notamment de la *Flore murale du Tombeau de la Chrétienne* ;

M. l'Abbé MARTY, aumônier du Lycée Impérial.

Puis, M. le Président donne lecture de diverses communications archéologiques, etc., que nous ne mentionnons ici que pour mémoire, leur insertion dans le numéro de la *Revue*, actuellement en voie d'impression, ayant été décidée.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau pour l'exercice 1867.

On procède au vote et le dépouillement des scrutins successifs donne les résultats suivants, obtenus tous à la presque unanimité des suffrages :

<i>Président,</i>	M. BERBRUGGER ;
<i>1^{er} Vice-Président,</i>	M. BRESNIER ;
<i>2^e Id.,</i>	M. CHERBONNEAU ;
<i>Secrétaire,</i>	M. BONNET ;
<i>Secrétaire-adjoint,</i>	M. WATBLED ;
<i>Trésorier,</i>	M. DEVOULX.

Pour analyse du procès-verbal de la séance générale du 8 mars dernier.

Le Président,

A. BERBRUGGER.

CERCLE D'AMMI MOUSSA. — On nous écrit d'Aumale, le 27 mars 1867 :

« Je vous adresse ci-joint le dessin d'une lampe antique, rapportée, il y a longtemps déjà, de la province d'Oran.

« La première figure représente l'objet de profil, la seconde, sa face supérieure.

« Cette lampe est en terre rouge assez grossière ; sa forme est celle des ustensiles antiques de même sorte, que l'on rencontre assez souvent en Algérie ; l'anse est brisée. Le dessin de la face supérieure représente une croix surmontée d'une banderolle et entourée d'une grossière moulure : c'est cet emblème qui m'a paru remarquable. Le bec noirci montre que l'ustensile a servi.

« Cet objet a été trouvé par mon père dans une construction romaine encore debout et enterrée à moitié, sorte de petit château situé à quelques kilomètres d'Ammi-Moussa, qui se trouve lui-même au Sud-Est de Mostaganem (1).

« Mon père a fait une excursion dans cet endroit, en compa-

(1) Un autre correspondant, en nous envoyant (1863) une inscription romaine trouvée à Ammi-Moussa, constate que le cercle de ce nom contient une grande quantité de ruines antiques. V. T. 7^e de la *Revue*, p. 344. — N. de la Rédaction.

gnie d'un officier du bureau arabe et avec un certain nombre de tirailleurs indigènes armés de pioches.

« Les déblais opérés en quelques heures mirent au jour une grande quantité de débris de lampes à peu près semblables à celle dont je vous parle aujourd'hui. Outre cette dernière, les explorateurs en recueillirent deux ou trois entières, une entre autres portant comme ornement la figure d'un lion. On découvrit de plus quelques monnaies de bronze, l'une d'elles bien conservée à l'effigie de Commode. Le grand nombre des débris de lampes fit présumer que ces objets avaient dû être apportés et allumés dans un but religieux, comme les catholiques actuels font des cierges. L'emblème chrétien qui figure sur celle que je possède, viendrait corroborer cette assertion.

« De quelle nature aurait donc été l'édifice existant encore aujourd'hui ? Ce point serait curieux à éclaircir ; c'est afin que vous puissiez signaler ces faits à vos correspondants de l'Ouest, que je vous adresse ces quelques lignes.

Veillez agréer, etc.

GUSTAVE MERCIER.

Remarque de la Rédaction. — La croix signalée par notre correspondant et la banderolle qu'il indique tout auprès, sont un seul et même signe, le *Chrisme* ou monogramme du Christ ; cette ligature est composée, comme on sait, des lettres grecques *x* et *p*, initiales du nom du Christ dans la langue des Hellènes. Seulement, le potier a séparé maladroitement la boucle, ou courbe, du *Rho* du reste de la lettre, ce qui a empêché M. Mercier de reconnaître la nature réelle de l'objet représenté.

TIPASA. — M. Trémeaux, propriétaire à Tipasa et l'un de nos correspondants, nous a adressé récemment l'estampage fait par lui d'une inscription qui venait d'être découverte, dans l'enceinte même de la ville romaine, sur la colline appelée *Ras Bel-aïche*, à l'Ouest du bâtiment de la douane. Elle a été trouvée enfoncée en terre aux trois-quarts, par les ouvriers occupés à la construction du phare qu'on élève actuellement sur ce point culminant. Après avoir étudié le document épigraphique dont il s'agit sur l'estampage de M. Trémeaux, nous

sommes allé à Tipasa pour contrôler, par l'examen direct du monument original lui-même, la copie ainsi obtenue.

Voici le résultat de nos études : cette épigraphe est gravée dans un cadre sur un bloc cubique de 70 centimètres sur 70 centimètres, en lettres de 7 centimètres à la première ligne et de 4 centimètres aux neuf lignes suivantes. Sur une des faces latérales, est sculpté le vase appelé *praefericulum* et sur l'autre une patère.

Les lettres de l'angle inférieur de gauche de la pierre — partie qui se trouvait au-dessus du sol — ont complètement disparu, rongées par l'action des météores ; de sorte que le commencement des sept dernières lignes manque tout-à-fait et que la lacune est d'autant plus considérable qu'on se rapproche davantage de la fin du texte. A la dernière ligne, on peut l'estimer approximativement à seize lettres.

M. Trémeaux a recueilli avec soin cette inscription, qu'il a jointe aux divers objets antiques rassemblés par lui en un musée local déjà intéressant à visiter.

Voici ce que nous avons pu lire de l'inscription dont il s'agit :

VICTORIAE AVG... TAE
 DVCATV INSTANTIAQVE
 CLAVDI CONSTANTIS
 VC CONTIGIT DE
 ET MVSULA
 V.. N.. S.... IEALI
 IN
 M..... V
 ... T... EA..... ANN
 VSQVE

La lecture des trois premières lignes et de la fin des autres est certaine ; quant aux lettres éparses indiquées ailleurs, elles sont plus ou moins douteuses. En somme, la partie de la pierre rongée par une longue exposition à l'air ne nous a pas livré davantage.

Par ce qui reste et n'admet aucune incertitude, nous voyons que ce monument épigraphique est dédié « à la Victoire Auguste parce que sous le commandement militaire et aux sollicitations de Claudius Constans, une expédition avait été

» faite contre des peuplades africaines, entre autres les Misulames, » qui nous sont déjà connus par d'autres documents épigraphiques et la seule tribu qui soit nommée dans notre inscription, ou du moins dont on y puisse reconnaître le nom.

C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment de cette inscription dont ce qui subsiste fait regretter les grandes lacunes; car elle sort de la catégorie des épigraphes ordinaires et pouvait livrer à l'histoire d'Afrique quelques renseignements curieux, si le temps ne l'avait pas si fort maltraitée.

A. B.

CONSTANTINE (*Cirta*). — On écrit de cette ville à M. Cherbonneau, qui a bien voulu nous en donner communication.

« Je n'avais pas oublié tout-à-fait l'inscription dont je vous avais parlé, mais une fausse manœuvre l'ayant fait retomber dans le fond du ravin où elle gisait depuis des siècles, j'avais fini par la perdre de vue. Cependant, j'ai voulu, au reçu de votre bonne lettre, réparer ma négligence en vous adressant ladite inscription avec un croquis du monument tumulaire où elle est gravée (1). C'est une épitaphe ainsi conçue :

D. M. S.

HILARVS ALVM

NVS EISCI ADVOCA

TI V.A.XXII

Que veulent dire les lettres EISCI inscrites entre les mots *alumnus* et *advocati* ?

Agréez, etc.

CH. CHABRIER.

Remarque de la rédaction. — M. Cherbonneau pense que les lettres qui ont embarrassé M. le commandant Chabrier

(1) D'après le croquis annoncé plus haut, cette pierre tumulaire offre la forme bien connue d'un carré long arrondi à la partie supérieure, vers les extrémités, au-dessus des deux petites faces, dont l'une contient l'épigraphie. Les dimensions ne sont pas indiquées : mais elles peuvent se suppléer aisément, cette catégorie de tombes se rencontrant très-fréquemment et presque toujours avec mêmes hauteur, largeur, etc., si elles appartiennent à des adultes, comme c'est ici le cas.

représentent le génitif du nom propre Episcus. Dans cette hypothèse il faudrait traduire :

« Aux dieux mânes, etc. Hilarus, élève d'Episcus, avocat, a
» vécu 22 ans »

Mais en nous rappelant que, d'après Spartien, il existait à Rome depuis Hadrien, un avocat du Fisc (*Advocatum Fisci* Hadrianus primus instituit, l. 20) nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas rendre l'épithète de cette autre manière : Hilarus élève de l'*avocat du Fisc*, etc., c'est une nouvelle conjecture que nous plaçons à côté de celle de l'honorable M. Chérbonneau, pour le simple acquit de notre conscience.

Dans l'hypothèse où notre explication serait la bonne, ajoutons ici que l'*avocat du Fisc* recevait, sur le trésor public pour des fonctions que ce nom même détermine suffisamment, une rémunération annuelle de 600 solidi ou sous d'or qu'on lui payait aux calendes d'octobre; c'était un traitement d'environ 8,000 fr., somme, qui par le fait du bon marché de la vie dans l'antiquité représente un revenu bien autrement considérable que le chiffre ne l'exprime.

CORRESPONDANCE.

M. Berbrugger vient d'adresser la lettre suivante à M. le Rédacteur en chef de l'*Akhbar* :

« Alger, le 9 avril 1867.

» Mon cher Thomson,

» Un journal de Constantine, l'*Africain*, a inséré l'article suivant dans son numéro du 1^{er} mars dernier :

« Il n'y a pas seulement que les Nègres du centre de l'Afri-
» que qui se fassent musulmans : deux honorables savants, qui
» sont une des gloires de l'Algérie, MM. Berbrugger et Cher-
» bonneau ont, sans qu'on en sût rien, embrassé la religion
» du Prophète. C'est le dernier numéro du *Mobacher* qui nous
» l'apprend. Voici ce qu'on y lit :